



Communiqué de presse du 21 juillet 2023

Une nouvelle ponte exceptionnelle d'une tortue Caouanne (*Caretta caretta*) à Sète, dans l'Hérault

Le 17 juillet, des traces d'une tortue Caouanne ont été repérées par un promeneur sur une plage du Lido de Thau de la commune de Sète (Hérault). Il s'agit d'un phénomène exceptionnel.

Les acteurs publics locaux se sont pleinement mobilisés pour la protection du nid : commune de Sète, commune d'Agde, syndicat mixte du Bassin de Thau, CEN Occitanie, Sète agglomération Méditerranée, services de l'Etat : DREAL Occitanie, DDTM, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), en partenariat avec les acteurs scientifiques : la Société Herpétologique de France (SHF), les observateurs du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF), le personnel du Centre d'Etudes et de Sauvegarde des Tortues Marines de Méditerranée (CESTMED), les acteurs du programme européen LIFE TURTLENEST et le Muséum d'histoire naturelle (MHN).

Les observateurs du RTMMF, les agents de la ville d'Agde, gestionnaires de l'aire marine protégée de la côte Agathoise et le CESTMED se sont rendus rapidement sur place. La ponte a été confirmée par la détection de la présence des œufs. Un dispositif de protection a été mis en place par les services de la plage de la ville de Sète en lien avec le CESTMED, le SMTB et les gardes du littoral du CEN Occitanie et de Sète agglomération méditerranéenne.

En collaboration avec les acteurs concernés. La mairie a pris un arrêté municipal de protection du site et mis à disposition du matériel pour la sécurisation du nid. Des panneaux d'information et de sensibilisation sur l'événement et les tortues marines ont été affichés. Bientôt, des instruments de suivi de température seront mis en place afin de collecter des données scientifiques nécessaires pour une meilleure compréhension du phénomène.

Une ponte qui reste rare

Les eaux de Méditerranée occidentale sont connues pour être un habitat privilégié des tortues immatures et sub-adultes. Cependant, l'Observatoire des Tortues Marines (OTM) constate depuis

peu une activité de reproduction plus régulière avec une ou deux pontes avec éclosion de tortues marines sur le littoral méditerranéen français. Une nette augmentation des pontes de ces tortues est également observée en Italie et en Espagne depuis une dizaine d'années. Les raisons restent à identifier par les chercheurs sur le long terme et cette tendance interroge les scientifiques : les nids déposés en Méditerranée occidentale sont-ils viables, la température du sable est-elle suffisante ? Certaines tortues marines seraient-elles en train de coloniser de nouveaux habitats de ponte ? Est-ce la conséquence d'une augmentation de la température de l'eau, des courants ou l'évolution naturelle des habitats de nidification ? D'une manière générale, les politiques et les programmes de protection de protection de cette espèce et de leurs habitats apportent des résultats.

Une forte mobilisation pour protéger le nid

Fort des expériences de 2016 (Saint Aygulf, Var), 2018 (Villeneuve Les Maguelone, Hérault), 2020 (Fréjus, Var) et 2022 (Valras, Hérault), un protocole de protection des nids a pu être rapidement déployé par l'ensemble des acteurs. Le réseau garantit une réactivité d'intervention et de collecte de données sur les tortues marines de Méditerranée, et permet de surveiller l'état de ces populations, d'informer le grand public et de soigner les tortues en difficulté dans les centres de soins habilités du CESTMed à La Grande Motte (Hérault).

Le public est sensible à cet événement exceptionnel et prêt à s'impliquer dans la préservation du nid. Si les embryons se développent normalement, il faudra attendre la fin de la période d'incubation (55 jours en moyenne) pour espérer observer la course des tortillons vers la mer. Laisser faire la nature est souvent le plus indiqué : accompagner sans déranger.

Les tortues marines, des espèces protégées

En France, toutes les espèces de tortues marines sont protégées. Ainsi, toute personne qui intervient sur une tortue marine doit être dûment habilitée par les autorités compétentes. Les tortues Caouannes et les six autres espèces de tortues marines présentes dans les mers et océans du monde sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Observer, informer, c'est protéger !

La saison de ponte des tortues Caouannes s'étale généralement de juin à mi-août. La maturité sexuelle chez cette espèce est tardive (autour de 30 ans) et elle se reproduit tous les 2 à 4 ans. La taille adulte varie de 90 cm à 1 mètre, pour un poids moyen de l'ordre de 135 kg.

Durant la ponte qui dure parfois plusieurs heures, les tortues sont vulnérables et tout dérangement pourrait leur nuire ou les pousser à faire demi-tour. La réglementation française interdit toute perturbation intentionnelle (manipulation, nuisance lumineuse) de ces espèces protégées.

Aussi, il est très important de respecter certaines règles en cas d'observation de pontes de tortues :

Respecter une distance de 10 mètres pour ne pas la déranger, éteindre toutes les sources de lumières artificielles, ne pas photographier les tortues avec un flash, ne pas toucher les tortues et les œufs.

Vous avez observé une trace de tortue marine sur le sable, une tortue marine en mer, une tortue morte ou en difficulté ? Transmettez ces informations au :

RTMMF (06 64 79 54 23) ou au CESTMed (06 24 47 51 55)